

RECENSEMENT PAR BUREAU DES VOTES ÉMIS DANS LA COMMUNE

BUREAUX	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre d'électeurs votants d'après la feuille d'émargement	Nombre de votants (enveloppes et bulletins sans enveloppe trouvés dans les urnes)	Nombre de bulletins blancs (5)	Nombre bulletins et enveloppes annulés	Nombre de suffrages exprimés (6)	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A CHAQUE CANDIDAT	
							Élisa MARTIN	Emilie CHALAS
A	B	C	D	E	F	G		
1er Bureau Mairie 'Château des Blondes'	1382	625	625	24	9	592	214	378
2ème Bureau Groupe scolaire des Pies	893	434	434	22	9	403	182	221
3ème Bureau Groupe scolaire de la Rivoire de la Dame	970	583	583	15	9	559	225	334
4ème Bureau Groupe scolaire du hameau du château	945	470	470	34	8	428	164	264
5ème Bureau Salle municipale Jacques Prévert	966	408	408	19	13	376	174	202
6ème bureau Ecole Vercors-Vercors	862	443	443	18	11	414	170	244
7ème Bureau Salle municipale des Engenières	893	420	420	32	4	384	143	241
8ème Bureau Centre technique municipal	1221	543	544	17	10	517	213	304
TOTAL	8132	3926	3927	181	73	3673	1485	2188

(5) Depuis l'adoption de la loi n° 2014-172, les bulletins blancs et enveloppes vides sont exclus du champ des bulletins nuls. Ils sont à présent décomptés séparément et annexés au procès-verbal sans être pris en compte dans la détermination des suffrages exprimés. Ils ne sont donc pas pris en compte pour déterminer le total des bulletins et enveloppes annulés ni dans la rubrique 'nombre de suffrages exprimés'.

(6) Ce nombre correspond à la colonne D moins les colonnes E et F